

11. Bâissez à la fois votre entreprise et vos antécédents en matière de crédit

À titre de propriétaire de petite entreprise, vous savez que certaines choses sont moins agréables à effectuer (p. ex, le réseautage). Toutefois, comme avec le réseautage, vous vous devez de comprendre les finances et y consacrer du temps; c'est une réalité de la gestion d'entreprise. Si vous avez des cartes de crédit, des prêts ou autres types de crédit pour votre entreprise, gérez-les prudemment afin de ne pas courir le risque de vous embourber et de perdre le contrôle de votre entreprise sur le plan financier.

Le type de crédit et de prêteur que vous choisissez dépend des objectifs de votre entreprise et de votre solvabilité. Par exemple, vous pourriez vouloir emprunter pour acquérir des stocks, ou pour investir dans une pièce d'équipement. Dans ce cas, vous pourriez considérer un bail de location, ou un prêt à court ou à long terme, plutôt que d'utiliser une carte de crédit. Par ailleurs, si vous avez des dépenses immédiates à faire, un repas d'affaires ou l'achat de fournitures, peut-être préférez-vous utiliser une carte de crédit. Le fait d'utiliser une carte de crédit facilite la gestion de vos paiements et vous permet de garder des dossiers en règle.

Quelle est votre limite?

Lorsque vous faites la demande d'une carte de crédit, on pourrait vous demander quelle limite de crédit vous conviendrait. Bien qu'il soit souvent tentant de demander une limite de crédit élevée, tenez-vous-en à un niveau raisonnable qui ne dépasse pas le niveau d'endettement que vous pouvez confortablement rembourser chaque mois.

Les sociétés émettrices de cartes de crédit déterminent la limite de crédit qu'elles sont prêtes à vous consentir initialement en examinant plusieurs facteurs. En voici quelques-uns :

- **vos antécédents en matière d'emploi;**
- **la proportion utilisée de votre crédit en fonction de votre revenu, de vos dépenses et de votre niveau d'endettement actuels (prêts auto, prêts d'études, autres cartes de crédit, loyer/hypothèque, etc.);**
- **depuis combien de temps vous demeurez à l'adresse actuelle (une période plus longue est souhaitable, car elle démontre une certaine permanence);**
- **si vous êtes propriétaire ou locataire de votre résidence;**
- **le nombre de vos demandes de crédit pendant les deux dernières années.**

Si vous demandez une carte de crédit pour entreprises, le prêteur pourrait vous demander de fournir de l'information sur votre entreprise, ses antécédents, ses propriétaires et son revenu annuel.

Si vous avez utilisé la carte de crédit de façon responsable, votre limite de crédit pourrait augmenter avec le temps. Cela se produit généralement si vos paiements arrivent toujours à temps et que vous payez toujours plus que le versement minimum exigé. Vous pourriez peut-être aussi obtenir une augmentation en la demandant, surtout si vos revenus ont augmenté. Encore une fois, connaissez votre limite de crédit et n'utilisez pas plus de crédit que vous ne pouvez rembourser confortablement.

Votre limite de crédit est le montant maximum que vous pouvez porter à votre carte de crédit pour entreprises. En tant que propriétaire d'entreprise, vous voulez une carte qui vous donne accès au crédit de votre entreprise.

Vous pourriez vous voir accorder une limite supérieure, ou inférieure, à celle que vous espériez. Votre marge de crédit est fonction de votre cote de crédit personnelle et/ou de celle de votre entreprise.

Il n'existe aucune règle d'or sur la façon de financer votre entreprise. Plusieurs conseillers financiers insistent sur le fait que vous devriez éviter d'emprunter à long terme pour régler des dépenses à court terme ou d'exploitation. Les propriétaires d'entreprises qui utilisent le crédit pour payer leurs factures doivent veiller à ne pas ajouter à leur endettement à long terme par inadvertance. Ce peut être le cas des frais portés à une carte de crédit. Chaque transaction — restaurant, magasin ou hôtel — représente une dette impayée jusqu'à ce qu'elle ait été remboursée intégralement.

